

Tonnerre de Brest !

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) tient depuis le mercredi 25 mars son colloque annuel à Brest. Pendant ce temps, nos Ministres de tutelle maintiennent le cap des "réformes" que la communauté universitaire, après huit semaines de mobilisation, continue massivement à rejeter. Pendant que les Présidents réunis à Brest appellent clairement les universitaires à rentrer dans le rang au prétexte que leurs principales revendications auraient été satisfaites, nos Universités voient dans les faits le mouvement en cours se poursuivre, voire s'amplifier, avec une détermination et une inventivité étonnantes. Nous, Présidents d'Université responsables, avons hésité à participer à ce colloque brestois de la CPU que nous jugions pour le moins inopportun et qui ressemble ces jours-ci à une fuite à Versailles ! Le dernier communiqué de la CPU, ainsi que les conditions dans lesquelles se tient son colloque, justifient amplement nos préventions. **En capitaines de navires qui traversent une tempête comme l'Université n'en a pas connue depuis 1968, nous considérons que notre devoir est de rester sur le pont, solidaires de nos collègues enseignants-chercheurs et personnels administratifs, solidaires de nos étudiants.**

Cet *Appel de Brest* lancé mercredi par la CPU invitant unanimement à la reprise des cours et de l'organisation des examens, sonne comme une réponse à l'*Appel de la Sorbonne* que nous avons lancé le 9 février, par lequel nous appelions les Ministres de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à "*retirer tous les projets de réformes controversés*" et à organiser une véritable concertation pour construire sur de meilleures bases l'avenir de nos institutions universitaires. Ce communiqué n'a donc été voté qu'à l'unanimité des Présidents présents à Brest et n'exprime donc nullement une position unanime de l'ensemble des Présidents d'Université. Notre sens de la responsabilité nous conduit également à regarder les circonstances avec les yeux de l'honnêteté, à dénoncer le fait que nos Ministres n'ont toujours pas pris la mesure de la situation, à regretter l'étrange surdité de certains collègues qui depuis le phare de Brest croient observer que le "*champ de la concertation*" a réellement été ouvert et qu'il convient donc que les Universités reprennent leur activité normale. Fermez le ban !

Pour ce qui nous concerne, nous constatons que la "réforme" dite de la mastérisation reste confuse dans l'organisation qu'elle propose pour les concours de recrutement et que ce projet est maintenu dans des termes et des principes que nous continuons à rejeter comme nocifs tant à la qualité qu'à la cohérence de la formation des enseignants des premier et second degrés. Les dernières propositions du Ministère génèrent une confusion pointée par tous les acteurs de la formation des enseignants en prétendant échanger un recul dans la mise en place des nouveaux concours contre une mise en place immédiate des nouvelles formations. C'est là une manœuvre pour faire entériner à l'avance tout le processus combattu par la majorité de la communauté universitaire. **La seule solution simple et claire est de proroger le dispositif actuel dans sa totalité, pour un an (y compris l'année de formation en alternance).** Nous constatons aussi que l'augmentation des moyens promise par les pouvoirs publics ne s'est jusqu'à présent traduite que par le travestissement des dotations budgétaires de l'Etat (qui font en réalité apparaître une baisse sensible de nos moyens) et que les suppressions de postes pour l'année 2009 sont toujours maintenues.

Nous constatons encore que la "réforme" du statut des enseignants-chercheurs, loin de satisfaire les attentes des personnels concernés, continue d'aggraver les contradictions de la loi LRU. Inscrite dans la dernière version du projet de décret, la possibilité pour les enseignants-chercheurs de choisir librement l'établissement dans lequel ils souhaitent effectuer leurs activités de recherche empêchera les acteurs de l'Université de conduire efficacement la politique scientifique de leurs établissements, telle que la loi LRU pourtant les invite à la construire de manière autonome. Et c'est encore la concurrence entre Universités qui sera ainsi exacerbée. Cette nouvelle version d'un décret que la Ministre ne finit pas de réécrire, est proprement irréaliste en ce qu'il hypothèquerait tout recrutement sur les bases d'un profil de recherche correspondant à la politique scientifique de l'établissement.

Notre sens des responsabilités nous appelle, enfin, à garantir la qualité des diplômes de l'année 2009. Nos Universités ont acquis depuis longtemps une expérience en matière d'aménagement des modalités de validation des cursus en période de grève, et nous n'avons pas besoin d'injonctions pour prendre les mesures qui conviennent à la situation. La fébrilité manifeste de certains, qui les conduit, face aux revendications des étudiants, à préférer à l'échange d'arguments, celui de gestes violents, dans des altercations confuses, ne les qualifie pas pour donner des leçons de responsabilité. Il est plus que temps de négocier sérieusement en acceptant de traiter globalement une crise qui est globale, ce qui suppose d'abord de retirer, comme nous le demandons depuis plusieurs semaines, les projets de "réforme" controversés. **Cette crise aurait pu être évitée et réglée en quinze jours au mois de janvier : poursuivons tous la mobilisation pour que cette crise ne pourrisse pas davantage l'année universitaire.**

Pascal Binczak, *Président de l'Université Paris VIII - Vincennes*

Anne Fraïsse, *Présidente de l'Université Montpellier III - Paul Valéry*

Bernadette Madeuf, *Présidente de l'Université Paris X - Nanterre*

Georges Molinié, *Président de l'Université Paris IV - Sorbonne*

Philippe Rollet, *Président de l'Université Lille I - USTL*

Tonnerre de Brest (27 mars 2009)